



Points en Suspens a Examiner au Cours du Prochain Cycle D'étude

Groupe de Travail de L'artao sur le
Developpement des Infrastructures

AVRIL 2026

Reference: WATRA/WG/ID/23AGM/26/04/004

Contents

1	Introduction	1
2	Cadre de déclaration unifié pour les infrastructures terrestres (fibre et tours)	2
3	Règlement harmonisé sur la qualité des services	4
4	Conclusion	5
	Recommandations	6



1 Introduction

Faute de temps, le Groupe de travail sur le développement des infrastructures n'a pas pu examiner en détail les initiatives clés suivantes au cours de la présente session :

- Cadre de déclaration unifié pour les infrastructures terrestres (fibre et tours)
- Règlement harmonisé sur la qualité de service (QoS)

Le groupe de travail a donc convenu de reporter la poursuite des travaux sur ces initiatives à la prochaine période de travail (2026-2028).

2 Cadre de déclaration unifié pour les infrastructures terrestres (fibre et tours)

Le groupe de travail a examiné une proposition relative à l'adoption d'un cadre de déclaration unifié pour les infrastructures de fibres optiques terrestres et de tours de communication dans les États membres de WATRA. Les discussions ont mis en lumière la fragmentation actuelle des données sur les infrastructures dans la sous-région, ce qui limite la visibilité de la connectivité transfrontalière, entrave la planification efficace des infrastructures et réduit l'attractivité de la région pour les investissements. Le groupe de travail a reconnu l'importance stratégique de l'harmonisation des rapports de données sur les infrastructures et a noté que l'adoption ou l'adaptation de normes internationales telles que l'Open Fibre Data Standard (OFDS) et l'Open Tower Data (OTD) pourrait fournir une base appropriée pour un cadre commun.

Il a été reconnu qu'un cadre unifié permettrait de :

- Améliorer la transparence et la disponibilité des données d'infrastructure ;
- Appuyer l'identification des lacunes en matière de connectivité et des « chaînons manquants » critiques ;
- Faciliter le partage des infrastructures et l'accès ouvert ;
- Améliorer la planification régionale, la redondance et la résilience du réseau ; et
- Accroître la confiance des investisseurs en réduisant l'asymétrie d'information.

Voie à suivre (2026-2028) :

Le groupe de travail va :

- Examiner l'applicabilité des normes OFDS et OTD dans le contexte de WATRA;
- Élaborer un cadre de reporting régional harmonisé pour les infrastructures de fibre optique et de tours ;
- Étudier la possibilité de mettre en place un référentiel ou un tableau de bord de données sur les infrastructures régionales ;
- Renforcer les capacités des États membres en matière de collecte, de gestion et de communication des données.

La poursuite de ces travaux renforcera la prise de décision fondée sur les données et soutiendra le développement d'un écosystème d'infrastructures numériques intégré et efficace en Afrique de l'Ouest.



3 Règlement harmonisé sur la qualité des services

Le groupe de travail a entamé des discussions sur l'élaboration d'une réglementation harmonisée en matière de qualité de service (QoS) pour les services de télécommunications au sein de la sous-région de la CEDEAO. Cette initiative devrait améliorer la qualité du service, l'expérience utilisateur et favoriser la cohérence réglementaire entre les États membres.

La feuille de route initiale suivante a été identifiée :

- **Mettre en place un mécanisme de travail régional** :Créer une structure dédiée comprenant des représentants des autorités de régulation nationales, des opérateurs de réseaux mobiles et des organismes régionaux compétents afin d'orienter le processus d'harmonisation.
- **Effectuer une évaluation initiale** :Examiner les cadres réglementaires existants en matière de QoS, les indicateurs clés de performance (KPI) et les données de performance dans les États membres afin d'identifier les similitudes et les lacunes.
- **Élaborer des indicateurs de performance clés (KPI) communs en matière de qualité de service** :Définir un ensemble de KPI harmonisés et des seuils cibles couvrant à la fois les services voix et données, en tenant compte des différents contextes nationaux.
- **Normaliser les méthodologies de mesure** :Adoptez des approches communes pour la collecte, le test et le reporting des données QoS afin de garantir la cohérence, la comparabilité et la fiabilité.
- **Renforcement des capacités et partage des connaissances** :Renforcer les capacités des organismes de réglementation nationaux en matière de surveillance, d'analyse et d'application des normes de qualité de service, et promouvoir un échange continu de connaissances dans toute la région.

4 Conclusion

Le groupe de travail a réaffirmé l'importance de ces deux initiatives pour soutenir l'intégration régionale, améliorer la prestation de services et renforcer l'attractivité des investissements.



Recommandations

Les États membres sont encouragés à participer activement aux activités du groupe de travail et à désigner des experts techniques compétents pour contribuer à l'élaboration de ces cadres.

